

VACANCE D'UN POSTE ACADÉMIQUE TEMPS PLEIN**Domaine : Information et Communication
Discipline : Chaire de Journalisme****Faculté de Philosophie et Lettres****Département des Sciences de l'Information et de la Communication**

Titre requis : Docteur avec thèse pouvant justifier de connaissances ou d'expérience professionnelle (approfondies et de haut-niveau) dans le secteur du journalisme.

Compétences requises : Le/la candidat(e) fera état de recherches de haut niveau dans le domaine du journalisme ou des médias d'information. Le/la candidat(e) montrera un intérêt pour les milieux professionnels du journalisme et des rédactions des médias d'information généraliste et devra, le cas échéant, se familiariser avec les principaux médias d'information en Belgique francophone.

Le/la candidat(e) devra avoir une bonne maîtrise du français et être capable d'assurer une partie de ses enseignements en anglais. Le/la candidat(e) devra faire état de publications scientifiques de haut niveau et de collaborations interuniversitaires et internationales établies.

Le/la candidat(e) devra manifester une capacité à animer une équipe pédagogique et des projets scientifiques.

Vacance n°2010/075

Renseignements complémentaires à l'adresse

<http://www.ulb.ac.be/vacances/academiques/index.html>

Prière d'afficher S.V.P.

1. > Profil de fonction :

Le titulaire du poste devra s'impliquer dans le développement pédagogique et scientifique du département des sciences de l'information et de la communication, et plus particulièrement de la finalité "journalisme" du Master en information et communication. Il sera appelé à s'impliquer dans la gestion et le développement de la filière et du département.

La moitié (50%) de la charge sera consacrée à des activités d'enseignement.

> Cours :

La charge comprendra un cours d'introduction générale aux théories de l'information journalistique en 1^{re} année de 1^{er} cycle (20% de la charge), un cours de socio-économie des médias en 3^e année de 1^{er} cycle (15% de la charge), et l'encadrement de stages et de pratique du journalisme en 2^e cycle (15% de la charge).

Il est attendu que le titulaire puisse encadrer des mémoires et, dès que possible, des thèses de doctorat, mais aussi solliciter des financements pour des projets de recherche, tout en développant des contacts internationaux, afin de contribuer au rayonnement du département et de l'université.

> Domaine de recherche :

L'activité de recherche du titulaire portera sur des sujets susceptibles d'entrer en résonance avec les recherches menées au « Centre de recherche en sciences de l'information et de la communication » (ReSIC). Les recherches se situeront dans le domaine du journalisme ou des médias d'information, abordés d'une manière qui favorise un projet fédérateur avec d'autres chercheurs du département.

2. Le contenu de la charge d'enseignement pourra être réexaminé régulièrement en fonction de la révision des programmes de cours.
3. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Directeur de département, le professeur François Heinderyckx (téléphone : +32 2 650 44 48 – télécopie : +32 2 650 39 21 – courriel : sic@ulb.ac.be). Des renseignements sont également disponibles à partir de l'adresse suivante : <http://sic.ulb.ac.be/a-propos/>
4. Le dossier de candidature contiendra en outre utilement les pièces suivantes (sous peine de ne pas être pris en considération) :
 - > Curriculum vitae (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>)
 - > Un texte décrivant les contenus des cours qui seront encadrés par le titulaire ainsi que les approches pédagogiques envisagées.
 - > Un texte de 3500 signes environ décrivant le projet de recherche que le candidat souhaite mener dans les années à venir,
 - > Un texte de 3500 signes environ présentant les publications les plus importantes du candidat.

Merci de nous envoyer autant de dossiers que de postes postulés.

5. La candidature accompagnée du curriculum vitae, doit être adressée en deux exemplaires au Recteur de l'Université libre de Bruxelles, avenue F. Roosevelt, 50 – 1050 Bruxelles.
6. Si le/la candidat(e) n'appartient ni au personnel enseignant, ni au personnel scientifique, ni au personnel définitif du fonds national de la recherche scientifique (travaillant à l'ULB), l'engagement se fera pour un premier terme fixé ne pouvant être supérieur à 5 ans.
A l'issue de cette période et moyennant une décision du Conseil d'Administration de l'Université, son engagement pourrait faire l'objet d'une nomination à durée indéterminée.
7. La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 28 février 2011.
8. Date de publication de la présente déclaration de vacances : 10/12/10
Date d'entrée en fonction prévue le : 1^{er} octobre 2011
9. Renseignements administratifs :
n° de vacance : 2010/075
Poste au cadre : 10-A-ORD-012 (1,00 ETP)
Références C.A. : CA 20/12/10 – IV.1